

## Le rapport annuel de 2017 des MfE

Martin Forter, Ursula Ohnewein, Edith Steiner



Membres des MfE à la gare d'Oberdorf (SO) avant le départ avec le Tunnel-Kino-Zug par le Weissenstein: Assemblée générale 2017 des MfE

Photo: MfE

**A Table des matières**

A	Table des matières .....	2
1	Le directoire des MfE et l'équipe des MfE de 2017 .....	3
1.1	Le directoire des MfE .....	3
1.1	L'équipe des MfE .....	3
2	Das OEKOSKOP, die Fachzeitschrift der AefU .....	4
3	Les axes thématiques des MfE .....	5
3.1	Lutte de scrutin pour la «Stratégie énergétique 2050» .....	5
3.2	La protection contre les catastrophes en cas d'accidents nucléaires .....	6
3.4	Résistance aux antibiotiques et production d'antibiotiques .....	7
3.5	Pesticides .....	9
3.6	Pollution au mercure de la Lonza AG près de Viège (VS) .....	11
3.7	Pollution de l'air .....	13
3.7.1	Pollution électromagnétique (rayonnement des téléphones portables entre autres) .....	14
3.7.2	Site chimique de «Klybeck» de BASF & Novartis .....	15
4	Les groupes de travail des MfE .....	17
4.1	Groupe de travail Champs électromagnétiques et santé .....	17
4.1.1	Augmenter les valeurs limites pour les antennes de téléphonie mobile? .....	17
4.1.2	LRNIS (Loi fédérale sur la protection contre les dangers liés au rayonnement non ionisant et au son) .....	18
4.1.3	Utilisation des téléphones portables par les enfants et les adolescents .....	19
4.1.4	Révision partielle de la loi sur les télécommunications .....	19
4.1.5	«Groupe consultatif d'experts en matière de rayonnement non ionisant» (BENERIS) .....	20
4.1.6	Groupe d'accompagnement aide à l'exécution du RNI en matière de lignes à haute tension .....	21
4.2	Groupe de travail Réseau de conseil en médecine environnementale .....	21
4.2.1	Service actuel .....	22
4.2.2	Projets d'avenir du Réseau de conseil de médecine environnementale .....	22
5.	Coopération avec d'autres organisations .....	24
5.1	Diesel .....	24
5.2	Journée contre le bruit 2017 .....	25
5.3	Haute tension sous terre (HTST) .....	26

## 1 Le directoire des MfE et l'équipe des MfE de 2017

### 1.1 Le directoire des MfE



Peter Kälin, docteur en médecine, Loèche-les-Bains (VS),  
Président des MfE

Reiner Bernath, docteur en médecine, Soleure

Andy Biedermann, diplômé en médecine, Herzogenbuchsee (BE)

Dr. Martin Forter, Directeur MfE

Anita Geret, dr. en médecine vét., Berne

Ruth Gonseth, docteur en médecine, Liestal (BL)

Ursula Ohnewein, dr. en médecine vét., Oberbütschel (BE)

Toni Reichmuth, diplômé en médecine, Steinen (SZ)

Bernhard Rüetschi, docteur en médecine, Reinach (BL), caissier MfE

Rudolf Schwander, docteur en médecine, Berne

Edith Steiner, docteur en médecine, Schaffhouse

Alfred Weidmann, docteur en médecine, Uhwiesen (ZH)

Cornel Wick, docteur en médecine, Will (SG), webmaster MfE

Bettina Woelnerhanssen, Binningen (BL), privat-docent et docteur en médecine

### 1.1 L'équipe des MfE



Dr. Martin Forter  
Directeur MfE,



Stephanie Fuchs  
rédactrice en chef, secrétaire MfE  
OEKOSKOP/ÉCOSCOPE



Mike Gosteli

**2 Das OEKOSKOP, die Fachzeitschrift der AefU  
L'Écoscope, la revue spécialisée des MfE**



OEKOSKOP 1/17: Frühlingserwachen:  
Das Heft der guten Dinge



OEKOSKOP 2/17: Klimawandel: Hitzewellen,  
aggressive Pollen, fremde Mücken



Écoscope 2017: Résistance aux antibiotiques:  
Dans l'impasse de leur propre chef?  
OEKOSKOP 3/17: Antibiotikaresistenzen:  
Selbstverschuldet in die Sackgasse?



OEKOSKOP 4/17:  
Stop! Mehr Gewicht dem Antibiotikaverzicht

→ **ECOSCOPE, tous les numéros**

→ **OEKOSKOP, alle Ausgaben**

### 3 Les axes thématiques des MfE

### 3.1 Lutte de scrutin pour la «Stratégie énergétique 2050»

*Mai 2018*



Le 21 mai, la «Stratégie énergétique 2050» est soumise au vote. Elle protège notre santé et le climat: en consommant moins de pétrole, charbon et gaz, nous réduisons ainsi les émissions de



CO<sub>2</sub> et la pollution de l'air, et, partant, les maladies respiratoires et vasculaires. En renonçant à de nouvelles centrales nucléaires, nous réduisons au moins le risque d'une future catastrophe atomique en Suisse et la quantité des déchets atomiques. L'importation d'énergies fossiles, dont l'uranium, baissera. L'exploitation de l'énergie l'hydraulique nationale, du bois, vent, soleil, biogaz permettra en outre de créer des emplois en Suisse. C'est pourquoi plus de 100 médecins, dentistes et vétérinaires se sont associés dans le «Comité des médecins - OUI à la stratégie énergétique le 21 mai 2017». Ceci ressort d'annonces publiées par le Comité des médecins le **5 mai 2017 dans le Neuen Zürcher Zeitung** (NZZ) et le **15 mai 2017 dans le Tages Anzeiger**.

Le Comité des médecins était un engagement conjoint des MfE et des Médecins pour une responsabilité sociale/pour la prévention de la guerre nucléaire (PSR/IPPNW).

## → Communiqué

### 3.2 La protection contre les catastrophes en cas d'accidents nucléaires

Les MfE œuvrent pour la protection d'urgence en cas d'accidents atomiques graves depuis 2012. 

27.09.2017

Exercice général d'urgence à la centrale nucléaire de Mühleberg, du 26 au 28.09.2017

#### La protection d'urgence sans population à protéger



Exercice de catastrophe atomique de la protection civile de Bâle-Ville en 2016 :  
image d'une scène sur un parking

Photo: MfE

À nouveau, l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) met ceux qu'il doit protéger à l'écart en cas d'accident atomique : la masse de gens manque aussi lors de l'*«Exercice»* général d'urgence (EGU) de cette année que l'OFPP réalise en ce moment à la centrale nucléaire de Mühleberg. Les organes de conduite restent largement entre eux quand cette fois même ils vont exercer «la transition dans la maîtrise des (...) conséquences de l'accident dans les premiers jours après l'accident». Une absurdité.

En outre, les autorités ont ajusté l'accident atomique pratiqué à leurs possibilités. Elles veulent fixer le scénario d'accident embellie comme base pour la protection de

la population également dans l'ordonnance révisée sur la protection en cas d'urgence (OPU).

#### → Communiqué MfE

#### → Informations de fond sur la protection d'urgence en cas d'accidents atomiques:

- **Procédure de consultation des MfE** sur l'OPU en cas d'accidents dans des centrales nucléaires, 25.09.2017 (en allemand)
- Accident nucléaire en Suisse: **La protection d'urgence est-elle prête?** (ECOSCOPE 2016)
- Factsheet MfE « **Accident nucléaire grave et animaux** »
- **News des MfE** concernant le nucléaire

### 3.4 Résistance aux antibiotiques et production d'antibiotiques

28.8.2017

La production d'antibiotiques cultive des résistances

#### Des standards environnementaux comme conditions contraignantes d'autorisation



Les conditions catastrophiques lors de la production d'antibiotiques en Inde p.ex. développent tout simplement des résistances aux antibiotiques. Les MfE exigent du Conseil fédéral et de Swissmedic de conditionner l'autorisation de mise sur le marché de médicaments contenant des antibiotiques à des standards environnementaux obligatoires.

Des antibiotiques pour le traitement des humains et des animaux: Les MfE exigent des standards environnementaux pour la production.

Photo: MfE

- ➔ [Communiqué MfE](#)
- ➔ [Fehlende Umweltauflagen bei der Zulassung von Antibiotika \(OEKOSKOP 3/17\)](#)
- ➔ [Intervention parlementaire: Martina Munz \(conseillère nationale PS SH\): Arrêter de polluer les eaux avec des antibiotiques](#)

20.05.2017

24<sup>ème</sup> Forum médecine & environnement

**Résistance aux antibiotiques – Le congrès des MfE sur les causes et les alternatives**

Les bactéries sont de plus en plus souvent résistantes aux antibiotiques. En 2016 en Suisse, près de 12 600 personnes ont contracté des maladies dues aux germes multirésistants. C'est deux fois plus qu'il y a 10 ans. Comment se constituent les résistances aux antibiotiques? Quelle portée ont-elles en Suisse et dans le monde?



Quelle influence a p.ex. la production d'antibiotiques en Inde où, selon l'ARD, des super bactéries résistantes à tout sont même co-cultivées dans les eaux résiduaires? Quels rôles jouent chez nous la médecine humaine et l'élevage dans les résistances aux antibiotiques? Les thérapies alternatives sont-elles assez efficaces et les conseils pour réduire les antibiotiques sont-ils suivis? Plus de 65 auditeurs ont pris part au «24<sup>ème</sup> Forum médecine & environnement» sur le sujet de la «Résistance aux antibiotiques – Le congrès des MfE sur les causes et les alternatives» le 18 mai 2017 au Landhaus de Soleure.

➔ **Les présentations**

### 3.5 Pesticides

En 2017, les MfE ont soutenu la récolte de signatures pour l'initiative «**Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse**», qui a abouti en mai 2018 avec plus de 145 000 signatures.

18.07.2017

Interview sur le poison environnemental, le « glyphosate »

**« Les autorités de contrôle n'ont pas fait leur travail »**



«C'est la chose la plus simple que vous pouvez faire dans une évaluation de cancer»: Interview du mathématicien et biostatisticien Christopher Portier avec l'ÉCOSCOPE le 30 mai 2017 à Thoune.

Photo: MfE

L'Union Européenne veut autoriser le controversé «glyphosate» dix années supplémentaires. Le mathématicien et biostatisticien Christopher Portier était expert au Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC). Il y travaillait lorsque le CIRC classifiait en 2015 «comme potentiellement cancérogène» l'herbicide le plus fréquemment utilisé dans le monde. Ceci amena les autorités européennes à contrôler le «glyphosate». Leur bilan, que le Conseil fédéral partage également, est le suivant: l'herbicide est peu problématique. C'est pourquoi elles voulaient autoriser le «glyphosate» dix années supplémentaires, désormais l'herbicide peut être utilisé pendant 5 ans supplémentaires.

Mais selon Portier et 93 autres scientifiques, le contrôle officiel présente de graves lacunes scientifiques. Dans son interview avec l'ÉCOSCOPE, il met en garde contre les critères amollis employés lors de l'évaluation du cancer.

→ **Interview avec Christopher Portier**

→ 18.07.2017 - infosperber.ch: **Glyphosat: EU-Bewertung hat gravierende Mängel** (Deuxième publication de l'interview d'OEKOSKOP avec Christopher Portier)

20.06.2017

Appel mondial de 206 scientifiques, médecins et experts en médecine issus de 29 pays ainsi que de neuf organisations sanitaires européennes:

**Interdire dans le monde entier le dangereux biocide triclosan**



Le dentifrice contient aussi en partie le controversé triclosan: le Colgate Total Original p.ex.  
Photos/Montage: MfE

Le problématique biocide qu'est le triclosan ne doit être autorisé, dans le monde entier, que pour les seules applications médicales spéciales. C'est ce qu'exigent 206 scientifiques, médecins et experts en médecine issus de 29 pays dans un appel que la prestigieuse revue scientifique Environmental Health Perspectives a publié aujourd'hui.

Le triclosan apparaît toujours dans de nombreux produits, également d'usage quotidien, comme par exemple en partie dans du dentifrice et des produits cosmétiques, mais aussi sans cesse dans des chaussures et des vêtements de sport. Le triclosan en tant que molécule a

une action hormonale, il peut être décelé dans le lait maternel presque partout dans le monde. C'est pourquoi, il est problématique d'un point de vue sanitaire. Neuf organisations sanitaires issues de quatre pays européens soutiennent l'appel international et exigent une interdiction du dangereux triclosan aussi en Europe.

Depuis 2014, les MfE s'engagent pour une interdiction du triclosan, un biocide problématique. Il est réjouissant que le groupe allemand BASF ait déclaré en avril 2018 qu'il arrêtait **sa production de triclosan à Grenzach-Wyhlen (D) près de Bâle**. Le triclosan est arrivé chez BASF lorsqu'il a repris l'entreprise chimique bâloise Ciba SC en 2009.

- ➔ [Communiqué MfE](#)
- ➔ [20.06.2017 - The Florence Statement on Triclosan](#), appel de 206 scientifiques issus de 29 pays dans la revue scientifique Environmental Health Perspectives
- ➔ Intervention parlementaire: Bea Heim (conseillère nationale PS SO): **Résistance aux antibiotiques et risques sanitaires liés à l'utilisation du triclosan dans des produits d'usage quotidien**
- ➔ Informations de fond sur le biocide triclosan:  
Le triclosan: [Plus près qu'on pense](#) (ECOSCOPE 2014)

### 3.6 Pollution au mercure de la Lonza AG près de Viège (VS)

22.02.2017

La pollution au mercure près de Viège (VS)

**Les analyses de la Lonza menées jusqu'ici ne constituent aucune garantie de fiabilité**



Prélèvement au sol provenant d'un jardin-mercure de Viège: les analyses de la Lonza offrent trop peu de sécurité.  
Photo: MfE

À nouveau, les analyses a posteriori impulsées par les MfE et le WWF montrent que la Lonza a relevé de manière insuffisante la pollution au mercure dans les jardins situés près de Viège et de Raron. C'est pourquoi, les Médecins en faveur de l'Environnement (MfE) et le WWF exigent de la Lonza qu'elle réalise des analyses beaucoup plus denses dans les plus de 100 jardins qui soi-disant, ne nécessitent pas d'assainissement ou qu'elle incorpore un facteur de sécurité lors des assainissements.

➔ **Communiqué**

➔ **«Lonza-Gärten»: Flickwerk statt echte Sanierung? (OEKOSKOP 2/17)**

*De janvier à décembre 2017*

**Plate-forme d'information et d'échange sur le mercure du canton du Valais**

Les MfE expriment leur critique et apportent leur expertise technique aussi lors des sessions et des inspections sur le terrain de la «Plate-forme d'information et d'échange sur le mercure».

L'atmosphère dans ce comité a fondamentalement changé en 2017: la Lonza AG et le service de la protection de l'environnement (SPE) du canton du Valais ont reconnu la critique des MfE et du WWF Haut-Valais relative à la représentativité déficiente des analyses réalisées jusqu'ici dans les jardins-mercure. Ils ont aussi adapté leur méthodologie lors de discussions avec les MfE et WWF. C'est également pourquoi nous avons pu renoncer au recours pour les permis de construire. Les



Les premiers travaux d'assainissement d'envergure des jardins-mercure de la Lonza AG à Raron (VS) ont enfin commencé fin 2017: la Lonza AG fait enlever le sol contaminé autour des maisons près de la Bahnhofstrasse.

Photos: MfE

premiers assainissements ont commencé fin 2017 à Raron (VS). Tous les jardins-mercure pollués avec plus de deux milligrammes de mercure par kg doivent être nettoyés en 2021 env.

On ignore encore comment la présence de mercure doit être analysée sur l'énorme surface agricole. Contrairement aux jardins-mercure, la Lonza AG veut désormais d'abord tester des méthodes dans les zones agricoles en intégrant les MfE et le WWF avant de les appliquer dans la zone. C'est un signe positif.

Les coûts des travaux d'assainissement des jardins et du sol agricole sont évalués à 51 millions de francs dont plus de 93 pour cent seront supportés par la Lonza. Ce n'est pas le cas pour l'assainissement du mercure près de l'autoroute A3: sur près de 35 mio. de francs, la Lonza AG ne supporte que 10%, le reste est à la charge du compte des routes nationales.

Le SPE du canton du Valais convoque la «Plate-forme d'information et d'échange sur le mercure» depuis février 2015. Y sont représentés les communes concernées, les bourgeoisies, les propriétaires de terrains (représentés par le Groupement d'intérêt mercure), la Lonza AG, Arcadis AG (autrefois BMG AG) mandatée par la Lonza AG et le WWF Haut-Valais. Le comité a siégé quatre fois en 2017 dans les locaux de la commune de Viège.

→ Activités des MfE relatives à la Lonza AG à compter de 2014 (regroupement)

→ Protocoles de la «Plate-forme d'information et d'échange sur le mercure» du canton du Valais (en allemand)

→ Page Web sur les assainissements de la Lonza AG (en allemand)

### 3.7 Pollution de l'air

21.09.2017

Épuration des effluents gazeux pour les cimenteries suisse

#### Beaucoup plus d'air souillé qu'en Allemagne



Le four rotatif de Schwenk Zement à Allmendingen (D), photographié à partir de la salle des commandes.  
Photo: MfE

Les cimenteries suisses sont de gros pollueurs, comme l'ont montré les MfE en 2016.

La motion Hadorn exige la réduction des émissions nuisibles d'oxyde d'azote (NOx). Le Conseil fédéral refuse au motif que la technique pour une meilleure épuration des effluents gazeux fait défaut. Il est juste étonnant que les cimenteries allemandes aient installé depuis longtemps la technique d'évacuation faisant soi-disant défaut ou soient justement en train de l'intégrer, comme le montre un reportage de l'OEKOSKOP en Allemagne.

C'est pourquoi en septembre 2017, les MfE sommrent le Parlement

d'ordonner la baisse des valeurs limites de NOx conformément aux dernières évolutions de la technique, comme la loi fédérale sur la protection de l'environnement le prescrit. Mais le Conseil National l'a refusée clairement en mars 2018. Les MfE clarifient désormais les étapes futures.

- ➔ [Communiqué MfE](#)
- ➔ Informations de fond :
  - Besuch im Zementwerk Allemendingen (D): [Abluftreinigung – Die Schweiz hinkt hinterher](#) (OEKOSKOP 3/17)
  - [Plastikmüll: alternatives Futter für den Zementofen?](#) (Oekoskop 2/16)
- ➔ Intervention parlementaire: Philipp Hadorn, Conseiller national PS SO: [Réduction des émissions d'oxyde d'azote](#), motion [16.3827 du 29.09.2016](#)
- ➔ cf. aussi sur la pollution de l'air p. 24 «Coopération avec d'autres organisations»:  
Plus de 7000 personnes exigent la fin du scandale du diesel

### 3.7 Habitat et santé

#### 3.7.1 Pollution électromagnétique (rayonnement des téléphones portables entre autres)

18.12.2017

La téléphonie mobile: des allégations invoquées doivent justifier l'exposition supplémentaire

**L'Office fédéral de la communication et les opérateurs de téléphonie mobile nous racontent-ils des histoires?**



Photo: MfE

En Suisse, les valeurs limites pour les installations de téléphonie mobile sont dix fois plus strictes que dans les pays voisins. Sans augmenter les valeurs limites, la nouvelle technologie 5G devient de surcroît un enjeu suisse: c'est ce qu'affirment à l'unisson l'Office fédéral de la communication (OFCOM) et le secteur mobile. Des recherches des MfE montrent: tout est faux. Les dires de l'OFCOM, selon lesquels la classification du rayonnement de téléphonie mobile comme probablement cancérogène n'est valable que pour le portable collé à l'oreille, sont sans fondement.

→ [Communiqué MfE](#)

→ Informations de fond:

- [Profitieren Netzanbieter auf Kosten des Strahlenschutzes?](#)
- [Die Mär von den strengen Grenzwerten in der Schweiz \(OEKOSKOP 4/17\)](#)

Comme en 2016 déjà, le Conseil des États a refusé le 5 mars 2018 à nouveau une intervention parlementaire qui voulait augmenter la valeur limite d'installation pour les installations de téléphonie mobile. Ce aussi grâce au travail intense, tenace et d'envergure de notre «Groupe de travail MfE sur les champs électromagnétiques et la santé» (cf. p. 17). Merci beaucoup!

→ [News des MfE concernant la pollution électromagnétique](#)

→ [Echos médiatiques](#)

### 3.7.2 Site chimique de «Klybeck» de BASF & Novartis



A Bâle, un site chimique doit devenir une zone d'habitation : Le site de BASF et Novartis avec le bâtiment de production problématique «K-90» (à droite).  
 Photo: MfE

22.11.2017

Bâle: Le site chimique doit devenir une zone résidentielle

#### Des tonnes de produits chimiques infiltrées?

Le site en friche «Klybeck» au nord de Bâle doit être transformé en quartier résidentiel. De larges parties du sol et les murs de nombreux bâtiments sont toutefois pollués par des produits chimiques, comme l'ont déjà communiqué la semaine dernière les Médecins en faveur de l'Environnement (MfE). Des documents internes aux entreprises, dont disposent les MfE, montrent désormais l'étendue possible de la contamination. Les groupes chimiques et pharmaceutiques BASF et Novartis sont propriétaires du site et responsables de l'héritage toxique laissé par Ciba-Geigy, leur prédecesseur. Ils concèdent certes que le site est pollué, mais ne voient pas encore de nécessité d'agir.

→ [Communiqué MfE](#)

15.11.2017

Bâle: le site chimique doit devenir une zone d'habitation

**D'abord dépolluer, ensuite planifier**



Un futur quartier habitable? Vue des zones 3 et 6 du site chimique de Klybeck de  
BASF et Novartis à Bâle.

Photo: MfE

Un nouveau quartier doit émerger sur un site chimique au nord de Bâle. La population est appelée à faire part de ses projets d'avenir. Les MfE s'inquiètent de la nonchalance avec laquelle les groupes chimiques et pharmaceutiques BASF et Novartis ainsi que les autorités cantonales font avancer la planification du site. Des documents internes aux entreprises suggèrent une pollution par des produits chimiques problématiques. Les MfE exigent que l'étendue de la pollution soit révélée et qu'un plan d'assainissement détaillé soit mis dans la procédure de consultation avant de poursuivre la planification.

- ➔ [Communiqué MfE](#)
- ➔ [Documents internes de l'industrie chimique baloise](#) concernant le site chimique «Klybeck» de BASF et Novartis à Bâle
- ➔ [Echos médiatiques](#)

#### 4      Les groupes de travail des MfE

##### 4.1    Groupe de travail Champs électromagnétiques et santé

Sont actifs dans le groupe de travail des MfE Champs électromagnétiques et santé:

Bernhard Aufderegg, docteur en médecine, Viège (VS)

Yvonne Gilli, docteur en médecine, Will (SG)

Peter Kälin, docteur en médecine, président MfE, Loèche-les-Bains, (VS)

Cornelia Semadeni, diplômée en médecine, Zurich

Edith Steiner, docteur en médecine, Schaffhouse

###### 4.1.1   Augmenter les valeurs limites pour les antennes de téléphonie mobile?



Photo: MfE

Depuis 2012, le secteur de la communication affirme que la réglementation suisse sur la protection contre le rayonnement pour les installations de téléphonie mobile empêche de développer les réseaux de communication mobile et qu'elle doit être assouplie. Il a exigé une hausse de la valeur limite d'installation qui limite l'exposition de chaque installation émettrice à un dixième de la valeur limite d'immission mondialement en vigueur (V/m) en des lieux à utilisation sensible comme p.ex. les appartements. Le Parlement refusa en **décembre 2016 une première intervention politique** à une faible majorité, ce qui

surprit et dérouta les opérateurs de téléphonie mobile.

Soutenus par l'Office fédéral de la communication (OFCOM), les opérateurs renforçèrent ensuite leur lobbying. Sans augmenter les valeurs limites, la nouvelle technologie 5G devient de surcroît un enjeu chez nous. En Suisse, les valeurs limites pour les installations de téléphonie mobile sont dix fois plus strictes que dans les pays voisins.

Des recherches de MfE ont montré que la classe politique, les associations économiques et la population sont mises sous pression avec de fausses déclarations.

Alors qu'en Suisse, la valeur limite d'installation doit être assouplie, la France impose désormais aux opérateurs **des mesures de réduction légale** quand leurs installations émettrices exposent la population à une valeur limite d'installation supérieure à l'actuelle valeur suisse.

Précisons que les possibles effets biologiques de fréquences de transmission plus élevées, comme elles seront utilisées pour la 5G rapide, ont été à peine analysés à l'heure actuelle. Les

effets nuisibles sur la peau sont discutés parce que le rayonnement à haute fréquence ne pénètre plus en profondeur, mais l'énergie est absorbée par la peau déjà fortement affectée par les influences environnementales et présentant un taux de cancer élevé. Les MfE

plaident donc en faveur d'un moratoire pour la 5G jusqu'à ce qu'il existe des données correspondantes issues de la recherche sur les risques.

Comme nous le craignions et l'attendions, le 29 janvier 2018, la Commission des transports et des télécommunications (CTT) du Conseil des États déposa au Parlement, en un an, une **seconde intervention** pour augmenter les valeurs limites d'installation. D'avance on peut dire: cette motion a aussi été refusée le **5 mars 2018 par le Conseil des États**. Mais la joie fut de courte durée: au printemps 2018, la CTT du Conseil National informa qu'elle sommerait le Conseil fédéral de tenir compte désormais, pour une mise en œuvre adaptée à la pratique, d'une valeur moyenne sur 24 heures pour la puissance d'émission plutôt que, comme jusqu'ici, d'appliquer la méthode de mesure moyennée sur six minutes. Ce qui, de manière larvée, signifie une hausse de la valeur limite d'installation: les installations de téléphonie mobile pourraient rayonner beaucoup plus qu'aujourd'hui pendant une période donnée. De plus, la réserve relative aux valeurs limites d'immission qui mettent à l'écart les effets non thermiques serait encore plus faible. De plus, elles seraient à peine contrôlables.

Les procédures d'approbation pour les installations déjà existantes doivent aussi être simplifiées. Les MfE ont donc toutes les raisons de ne pas perdre de vue ce sujet

→ Echos médiatiques

→ News des MfE concernant la pollution électromagnétique

#### 4.1.2 LRNIS (Loi fédérale sur la protection contre les dangers liés au rayonnement non ionisant et au son)

Dans le rapport annuel de **2016 et 2015**, nous avons fait état en détail de cette nouvelle loi fédérale. Nous avons critiqué, dans **notre prise de position du 18 juillet 2014**, que le principe de précaution n'était hélas pas prévu dans ce projet de loi. Pour protéger la population du rayonnement de téléphone portable, des mesures sont indiquées par la loi seulement si la preuve des effets nocifs est attestée à 100%. Que nombre d'études montrent des effets préoccupants du rayonnement de téléphone portable au-dessous des valeurs limites internationales en vigueur n'est pas pris en compte par cette loi basée sur la preuve des effets nocifs. Le projet de loi a été traité et apuré en 2016 sous l'objet 15.084 par le Conseil des États et le Conseil National et finalement adopté le 16 juin 2017. Lors de sa session du 14.02.2018, le Conseil fédéral a envoyé l'ordonnance relative à la LRNIS en **procédure de consultation**. Le groupe de travail Champs électromagnétiques et santé fera à nouveau valoir sa position d'accélérer par les autorités l'information sur les risques sanitaires de smartphones et co. en se basant sur l'art. 6 de la nouvelle loi fédérale.



#### 4.1.3 Utilisation des téléphones portables par les enfants et les adolescents.

Le second souhait de notre groupe de travail de 5 personnes Champs électromagnétiques et santé est d'informer la population sur les risques sanitaires de smartphones et co., notamment sur la manière de réduire d'urgence l'exposition chez les enfants et adolescents avec des mesures simples. L'**écoscope 1/16** comprend un rapport détaillé sur l'utilisation de smartphones par les jeunes. Après que le groupe de travail a présenté son souhait aux représentants du département Promotion de la santé et prévention de la FMH en 2016, le groupe a cherché, sur leurs recommandations, à dialoguer en 2017 avec des sociétés médicales d'experts et des experts en compétence médiatique et dépendance. Notre souhait de donner plus de poids aux effets négatifs du rayonnement non ionisant, autant des champs électromagnétiques que de la lumière artificielle des écrans et de mettre en œuvre ce savoir préventivement, a été accueilli

positivement. Dans l'absolu, la disponibilité à participer à des projets concrets a été approuvée. À l'automne 2017, en souhaitant une mise en œuvre concrète de projets d'information, nous nous sommes adressés à la protection des consommateurs de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), dont le département rayonnement, radioactivité et son a élaboré le **Projet de loi fédérale sur la protection contre les dangers liés au rayonnement non ionisant et au son traitée et adoptée par le Parlement en 2017 comme indiqué ci-dessus**.

Sur la proposition de l'OFSP, nous allons essayer de faire valoir notre souhait d'information dans la procédure de consultation de l'ordonnance de cette loi fédérale adoptée.

#### 4.1.4 Révision partielle de la loi sur les télécommunications.

La procédure de consultation relative à révision de la loi sur les télécommunications (LTC) a occupé notre groupe de travail en janvier 2016.

L'un des objectifs de la révision à l'ordre du jour est l'extension rapide et, si possible, généralisée de la large bande dans toutes les parties de la Suisse pour toutes les catégories de population conformément à la stratégie du Conseil fédéral **pour une société de l'information en Suisse**. Ce faisant, l'extension de la large bande doit être réalisée de manière technologiquement neutre (c'est-à-dire par câble ou par radio) et le moins réglementé possible, ce qui pourrait signifier que la population rurale après 2020 ne disposerait de l'Internet rapide qu'avec le réseau mobile car une extension des fibres optiques n'est pas rentable.

Les principales revendications des MfE sont la promotion de l'extension généralisée des fibres optiques jusqu'aux bâtiments et appartements, une protection renforcée de la jeunesse et l'ancrage dans la loi d'une affectation d'une partie du produit de la vente au monitoring et à la recherche sur les risques.

La FMH revendique aussi dans sa réponse à la procédure de consultation l'ancrage dans la loi du financement de la recherche sur les risques et du monitoring dans la LTC (**BMS 2016:97(12-13):454**).

En septembre 2016, la synthèse des résultats de la procédure de consultation **sur la révision partielle de la LTC** a été publiée. Dans le message du 6 septembre 2017 sur la révision de la LTC, le Conseil fédéral transmet au Parlement le projet révisé sous **l'objet 17.058** pour être traité. L'objet a été intensément traité par la CTT du Conseil National en novembre 2017. Dans le communiqué de presse du 13 février 2018, la Commission a proposé au Conseil National d'entrer en matière sur le projet. Notre groupe de travail va suivre avec attention le débat parlementaire portant sur la révision de la LTC. (Extension des fibres optiques, recherche et monitoring, protection de la jeunesse). Le groupe de travail va accorder une attention particulière à l'art. 35 où il a été proposé d'accorder légalement au fournisseur de télécommunication l'accès à l'installation domestique. Même si le message du Conseil fédéral développe qu'aucun propriétaire d'immeuble ne doit tolérer un accès reposant sur les fréquences radio, il est important de l'ancrer explicitement aussi dans le texte de loi pour les câbles à fibres optiques.

#### 4.1.5 «Groupe consultatif d'experts en matière de rayonnement non ionisant» (BENERIS)

Depuis l'automne 2014, Edith Steiner représente les MfE dans un nouveau groupe **consultatif d'experts en matière de rayonnement non ionisant** (BERENIS) créé par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Selon la Loi sur la protection de l'environnement (LPE)/ l'ordonnance sur le RNI, l'OFEV est légalement tenue de suivre, d'évaluer la recherche sur les effets sanitaires des applications électriques et de radiocommunication en se concentrant sur les nuisances des équipements d'infrastructure, et d'en informer le public tout en tenant compte, selon la LPE, de l'état de l'expérience. La tâche du groupe BERENIS consiste à examiner les nouveaux travaux scientifiques publiés et à évaluer en détail des études sanitaires pertinentes. Des représentants de l'OFSP, du SECO et de la Suva participent aux sessions en tant qu'observateurs, d'où un flux d'informations très efficace.

La tâche principale des MfE est d'apporter aux experts du savoir empirique issu du conseil en médecine environnementale. BERENIS se réunit chaque trimestre et publie une newsletter électronique gratuite qui présente une sélection d'études. **Le site Internet de l'OFEV met en ligne** la newsletter et les informations sur le mode de travail du groupe d'experts.

Le professeur Jürg Kesselring, membre de BERENIS, présenta dans **le Bulletin des médecins suisses** le groupe d'experts BERENIS et ses tâches.

→ Le «**groupe consultatif d'experts RNI**» (BENERIS)

→ Newsletter du **groupe d'experts BERENIS**

#### 4.1.6 Groupe d'accompagnement aide à l'exécution du RNI en matière de lignes à haute tension



La ligne à haute tension Wattenwil-Mühleberg de 132kV sur le Längenberg (commune de Rüeggisberg BE). Elle devait passer à 230kV. Les mâts auraient dû être deux fois plus hauts. Après que le Tribunal fédéral a décidé de planifier une mise sous terre pour 23 km des 33km, BKW et Swissgrid ont provisoirement gelé le projet.

Photo: Ursula Ohnewein

À l'instigation de l'Alliance-Environnement, les MfE siègent au «Groupe d'accompagnement aide à l'exécution du RNI en matière de lignes à haute tension» pour représenter les intérêts des ONG.

Les MfE ont mandaté **Markus Durrer** pour introduire la primauté de la prévention dans ce groupe à orientation technique.

Lors de l'assemblée générale de HSUB/HTST du 2 septembre 2017 à Grône VS, notre président et membre du groupe, Peter Kälin, fit un exposé sur l'état actuel des connaissances relatives aux «lignes à haute tension et répercussions sanitaires».

#### 4.2 Groupe de travail Réseau de conseil en médecine environnementale

S'engagent dans notre groupe de travail MfE Réseau de conseil en médecine environnementale :

Bernhard Aufderegg, docteur en médecine, Viège (VS)

Hansjörg Bhend, docteur en médecine, Bad Ragaz (SG),

Yvonne Gilli, docteur en médecine, Will (SG)

Peter Kälin, docteur en médecine, président MfE, Loèche-les-Bains, (VS)

Cornelia Semadeni, diplômée en médecine, Zurich

Edith Steiner, docteur en médecine, Schaffhouse

#### 4.2.1 Service actuel

La prestation gratuite des MfE sous la forme d'une ligne de conseil téléphonique de médecine environnementale et de boîte électronique sont à nouveau disponibles depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017 après 10 mois d'interruption. La ligne de conseil téléphonique est disponible chaque mardi de 9h00 à 11h00. Les demandes sont aussi acceptées par voie électronique. Edith Steiner réalise l'activité de conseil. Le groupe de travail se tient à la disposition d'Edith Steiner en arrière-plan pour assister des discussions de cas. Pour les questions électrotechniques, Markus Durrer, expert de l'institut d'hygiène du bâtiment, fait valoir ses connaissances et son expérience. Des observations extraordinaires sont présentées lors des sessions trimestrielles du BERENIS-sous réserve de l'accord des personnes concernées - de manière anonyme.

Roger Waeber du département polluants de l'habitat de l'OFSP épaulé Madame Steiner pour les questions relatives aux polluants de l'habitat et au climat intérieur.

Depuis la reprise du service du 1.11.2017 au 31.12. 2017, 24 demandes ont été acceptées et traitées en tout.

Concernant les demandes sur les faibles bruits dérangeants, le canton d'Argovie annonce en mai 2017 dans «Umwelt Aargau» un **guide axé sur la pratique**. Avec ce guide, nous sommes ravis de pouvoir offrir à l'avenir plus d'aide aux personnes concernées en matière de gestion pratique des problèmes liés aux faibles bruits.

#### 4.2.2 Projets d'avenir du Réseau de conseil de médecine environnementale

Lors de la session du directoire des MfE le 2 février 2017, Edith Steiner a présenté l'histoire et l'état actuel du projet «Réseau de conseil de médecine environnementale». L'objectif à long terme consiste à ce que les investigations et les conseils de médecine environnementale fassent partie de l'offre des soins de base. Ce faisant, un back-office doit informer le médecin de famille en matière environnementale, offrir un support technique, établir des analyses de maison et, sur ordre du médecin, réaliser des investigations approfondies. Désormais la tâche principale est d'institutionnaliser ce back-office. L'idée, dans un premier temps, de rattacher ce Réseau de conseil des MfE à un institut universitaire a été approuvé par le comité central.

L'établissement universitaire, devrait, en se basant sur le savoir empirique et l'état des connaissances scientifiques, élaborer des lignes directrices pour le diagnostic et la thérapie de troubles de santé relatifs à l'environnement, informer en conséquence le corps médical, offrir des investigations approfondies sous la forme d'une consultation spéciale interdisciplinaire, si nécessaire avec des tests de provocations et des analyses de maison et devrait être membre du groupe interdisciplinaire d'experts BERENIS déjà existant qui, pour le compte de l'OFEV, recueille en continu des études sur les champs électromagnétiques et la santé. Il est sensé, à moyen terme, d'intégrer ce centre de compétences aussi dans d'autres groupes d'experts



de l'environnement et la santé ou d'en former un tel.

Le 28.03.2017, Peter Kälin, Hansjörg Bhend et Edith Steiner ont présenté cette idée concrète de projet à l'OFEV, Division Bruit et RNI: il a manifesté un intérêt de principe pour ce nouveau concept pour lequel il fallait absolument garder l'approche intégrante interdisciplinaire avec des investigations environnementales.

Le groupe BERENIS juge important que non seulement les liens de cause à effet soient analysés, mais aussi les approches diagnostiques et thérapeutiques pour les personnes avec une hypersensibilité électromagnétique. La souffrance des patients électrosensibles est très grande et un conseil médical global est important (cf. [Newsletter BERENIS 10, 10.06.2017](#)).

Le groupe de projet est désormais en train d'activer le projet dans le sens d'un centre de compétences universitaire, interdisciplinaire avec une régulation «bottom up» en complément au Réseau de conseil de médecine environnementale resp. comme back-office des soins de base.

## 5. Coopération avec d'autres organisations

### 5.1 Diesel

De 06.2017 au 29.08.2017

Pétition:

**Plus de 7000 personnes exigent la fin du scandale du diesel**



Grosse arnaque avec les voitures diesel au détriment de la santé.

Image: MfE

Les MfE, la Fédération romande des Consommateurs (FRC) et l'Association transports et environnement (ATE) ont lancé en avril 2017 une pétition à Doris Leuthard (PDC), présidente de la Confédération compétente. Plus de 7000 personnes suivent l'appel. Elles exigent, qu'à partir de maintenant, les autorités n'autorisent que les nouvelles voitures diesel respectant la norme stricte antipollution Euro 6d temp. Les MfE, la FRC et l'ATE ont remis la pétition à la Chancellerie fédérale le 29 août. Ils exigent en outre que les voitures diesel qui roulent déjà immédiatement soient rééquipées techniquement.

→ **Communiqué**

→ Bettina Wölnerhanssen, directoire MfE: **Rééquiper plutôt que mettre à la casse** , discours lors de la remise de la pétition diesel à Berne le 29.08.2017 (en allemand)

## 5.2 Journée contre le bruit 2017

26.04.2017

### Le calme, un moteur



Le bruit dérange et peut rendre malade. Les adultes en souffrent, les enfants aussi. Le bruit peut avoir des effets néfastes sur leur développement et leurs résultats scolaires. En revanche, le calme favorise le bien-être, la santé et la faculté d'apprentissage.



Communiqué

Photo: OFEV

- ➔ Page Web «[Journée contre le bruit](#)»
  
- ➔ Information de fond sur le bruit resp. sa lutte (OEKOSKOP 1/17):
  - [Tempo 30: Lärmsanierung für Stadtstrassen](#)
  - [Gesunde Ruhe für unsere Kinder](#)

### 5.3 Haute tension sous terre (HTST)

En 2017 aussi, les opposants aux lignes aériennes à haute tension ne se sont pas endormis en Suisse. Il y a plusieurs grands projets de lignes à différents stades de planification. En de nombreux endroits, les exploitants de lignes se heurtent à de fortes résistances de la population et des riverains qui ne veulent pas abandonner malgré des années épuisantes de lutte. L'association nationale Haute tension sous terre (HTST) soutient et unit les diverses communautés d'intérêts régionales.

La ligne **Bassecourt-Mühleberg** doit être renforcée. Beaucoup de recours ont été déposés contre ce projet et l'Office fédéral de l'énergie doit désormais les traiter.

Hélas, la déception fut grande dans le Valais lorsque le Tribunal fédéral décida que la ligne **Chamossion-Chippis** pouvait être construite sous la forme d'une ligne aérienne. Nombre de riverains s'étaient défendus de toute leur force contre ce projet, notamment à Grône où la ligne doit être construite juste à côté d'une école. Les parents de ces enfants continuent à chercher des possibilités de solutions meilleures.

Toutefois dans le Haut-Valais, la décision du tribunal administratif fédéral relative à **ligne de la vallée de Conches** reste encore en suspens.

À **Reusstal** il y a eu encore des luttes pour différents corridors de lignes.

Entre **Wattenwil et Mühleberg** des travaux d'entretien ont commencé sur la ligne existante. Il avait été assuré aux riverains que cette ligne ne devait être modifiée ni en termes de tension ou en intensité de courant, ni en termes d'apparence de la ligne. Les propriétaires de terrains ayant des mâts sur leurs terres ou des lignes au-dessus de leurs terres, ont reçu cette année les nouveaux contrats de servitude déjà bien en retard. Mais les indemnités correspondaient à une ligne avec des mâts plus larges et une tension beaucoup plus élevée que la tension existante, ce qui intrigua les propriétaires. On ne peut pas s'empêcher d'avoir l'impression que les exploitants de ligne comptent sur le fait que cette ligne soit, quand même, renforcée plus tard.

De tels scénarii n'inquiètent pas seulement les riverains de cette ligne, mais concernent **toute la population suisse**. Les craintes que le secteur électrique soit toujours favorisé pour construire des

lignes aériennes à haute tension, sont en effet renforcées par le fait que ces derniers temps, en Suisse, les ordonnances et les lois sont peu à peu modifiées dans ce sens qu'il sera à l'avenir plus simple de construire des lignes à haute tension et qu'à l'inverse, il sera de plus en plus difficile pour les riverains qui s'opposent aux lignes aériennes de défendre leurs souhaits. Après les modifications déjà adoptées de l'ordonnance sur la gestion du rayonnement non ionisant (ORNI) et la Loi sur les installations électriques, il y a désormais aussi le risque d'une **révision de la Loi sur la protection de la nature et du**



Ligne de la Gemmi près de Loèche-les-Bains

Photo: MfE

**paysage.** Si cette dernière est

modifiée, des lignes aériennes à haute tension peuvent être même construites dans des réserves naturelles d'importance nationale. Mais là aussi les riverains concernés vont s'y opposer – et pas seulement eux, mais encore le WWF, Pronatura et l'Alliance Patrimoine.

Bâle, le 29 mai 2018